

Projet Adaptation Climatique et Valorisation Économique des Filières Agricoles en Haiti / AVETI

FICHE DE CAPITALISATION SERVICES FINANCIERS



Les mécanismes d'inclusion financière adaptée, un levier supplémentaire pour renforcer la durabilité et la résilience des productrices et producteurs agricoles face aux changements climatiques

alliance agricole
INTERNATIONALE



 **Desjardins**
Développement international



En partenariat avec

Canada

CONTEXTE

Le diagnostic organisationnel des coopératives, réalisé en 2019, a révélé qu'avant le lancement du projet AVETI, les coopératives agricoles, les entreprises associatives de transformation et les groupements d'épargne et de crédit faisaient face à de grandes difficultés pour mobiliser les fonds nécessaires à la mise en œuvre de leurs activités. L'accès à un microcrédit durable était depuis longtemps perçu comme irréalisable dans les communautés rurales de la Grand'Anse, alors même que ces populations étaient parmi celles ayant le plus besoin de services financiers. Cependant, les institutions financières officielles présentes dans ces zones ne proposaient pas d'offres adaptées ni durables, ce qui limitait considérablement les opportunités de développement de ces communautés.

Description de la pratique/innovation

Le modèle d'inclusion financière en construction, promu dans le cadre du projet AVETI, repose sur un système intégré et innovant visant à offrir aux petites exploitations agricoles et aux PME agricoles (coopératives, entreprises associatives et entreprises individuelles) un accès durable à des services financiers adaptés. Ce modèle s'articule autour de plusieurs "bras" complémentaires, qui interagissent pour renforcer les chaînes de valeur agroalimentaires.

- Le bras technique, incarné par les Champs Écoles Paysans (CEP) en agroforesterie, se concentre sur l'amélioration des capacités techniques des producteurs pour leur permettre d'adopter des pratiques climato-résilientes et agroforestières, renforçant ainsi la durabilité de la production agricole.
- Le bras commercial s'appuie sur les coopératives agricoles et les Entreprises Associatives (EnAs) pour optimiser la valorisation et la transformation des produits agricoles. Il joue également un rôle clé dans le renforcement de la gouvernance et de la gestion organisationnelle des structures locales.
- Le bras financier, représenté par les institutions financières partenaires et les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC), garantit l'accès à des financements adaptés pour soutenir les investissements nécessaires au développement des chaînes de valeur agricoles. Des partenariats stratégiques ont été développés avec la Caisse Populaire de Dame-Marie (CPDAM), la Caisse Populaire pour l'Avancement de Jérémie (CAPAJ) et le Bureau de Crédit Agricole (BCA). Parallèlement, les EnAs non coopératives et d'autres PME contribuent à diversifier l'économie locale et à renforcer la compétitivité des filières agricoles.
- Le bras régulateur, assuré en interne par les coopératives agricoles (autorégulation) et soutenu par les instances étatiques locales telles que la Direction Départementale Agricole-Grand'Anse (DDA-GA), le Conseil National des Coopératives (CNC) et le Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI), assure la coordination, la supervision et la pérennité des initiatives.

Un aspect innovant en Haïti : l'intégration des AVEC dans le modèle coopératif agricole

Une innovation majeure de ce modèle repose sur l'intégration directe des AVEC au sein des coopératives agricoles et leur lien avec les CEP. Contrairement aux approches traditionnelles où ces structures fonctionnaient de manière isolée, AVETI a permis de créer une synergie inédite entre financement solidaire, accompagnement technique et structuration des filières agricoles. Cette interconnexion entre AVEC, CEP et coopératives agricoles représente une avancée significative en Haïti, renforçant la résilience financière des producteurs et productrices tout en consolidant un modèle économique durable pour le secteur agricole.

Le Rôle des AVEC dans l'Inclusion Financière et l'Adaptation aux CC

À travers cette stratégie, le projet a soutenu les membres les plus vulnérables des communautés en les encourageant à se regrouper et à s'organiser autour de problématiques communes afin de développer des solutions collectives et durables. Les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) jouent un rôle central dans la promotion d'une culture d'épargne et d'accès au crédit, en rendant ces services accessibles aux populations les plus défavorisées. Le projet AVETI a également mis en évidence l'impact positif de ces associations sur le renforcement de la cohésion sociale au sein des communautés.

Loin d'un objectif de rentabilité, les AVEC fonctionnent comme des unités coopératives solidaires, facilitant le développement collectif et l'entraide financière entre leurs membres. Ces groupes, composés de 25 à 30 membres, définissent eux-mêmes leurs directives et mécanismes de fonctionnement, structurés autour de trois organes essentiels :

- Une Assemblée Générale Constitutive, chargée de définir les règles, règlements, modalités de participation et sanctions ;
- Un Comité de Gestion, responsable de mettre en œuvre ces règlements ;
- Et un Comité de Supervision, chargé de superviser l'ensemble du processus.

Les groupes se réunissent chaque semaine pour collecter les contributions des membres, ajustées en fonction de leurs capacités et de leur pouvoir d'achat. Les prêts octroyés par les AVEC, supervisés par les membres eux-mêmes, visent à améliorer les conditions de vie des ménages. Ces prêts peuvent être attribués à des individus ou à des groupes, et la répartition du capital accumulé est décidée collectivement chaque année.

Les AVEC établissent également un lien entre les activités agricoles et les efforts communautaires visant à améliorer les conditions de vie des populations en situation de précarité. Les relations entre les AVEC et les CEP illustrent une stratégie intégrée où la finance inclusive soutient directement les pratiques agricoles durables. En facilitant l'accès aux ressources financières et en promouvant les travaux d'agroforesterie, ces interactions contribuent à l'autonomisation économique des membres et à leur adaptation aux changements climatiques (CC).

Contrairement aux expériences passées, ce mécanisme d'inclusion financière, promu par le projet AVETI et renforcé par les Champs Écoles Paysans (CEP), constitue une véritable innovation. Les 63 AVEC ont été créées par le projet à travers les CEP pour renforcer et consolider les dynamiques locales, en structurant un modèle où l'accès au financement et l'accompagnement technique vont de pair.





Stratégie de diffusion de l'éducation financière

Grâce à son approche d'inclusion financière, le projet accompagne les institutions financières partenaires et les entreprises associatives en leur fournissant les outils nécessaires pour renforcer l'éducation financière. Cet appui vise à sensibiliser efficacement leurs membres et clients à l'importance de l'accès et de l'utilisation des produits et services financiers.

Résultats

- Accès au crédit : Le crédit obtenu via l'AVEC a été un levier fondamental permettant aux productrices et producteurs de développer des activités agricoles et commerciales
- En 2022, grâce à un prêt de 25 000 gourdes (environ 270,50 dollars canadiens) et un autre de 10 000 gourdes (environ 108,20 dollars canadiens), Rachelle a pu acquérir un terrain pour 35 000 gourdes (environ 378,70 dollars canadiens). Ces financements lui ont également permis d'investir dans des activités agricoles, telles que l'achat de plants d'igname et le commerce, augmentant ainsi ses opportunités de revenus et renforçant sa sécurité économique.
- Le projet a mis en place 63 groupes AVEC, regroupant 2 055 membres répartis dans 7 communautés. Parmi ces groupes, 22 sont dirigés par des femmes, renforçant ainsi leur implication dans la gestion financière et la prise de décision.
- L'ensemble des AVEC a accumulé près de 13 901 900 HTG (\approx 130 590 CAD), tandis que 12 049 387 HTG (\approx 113 180 CAD) ont été octroyés en microcrédits aux membres. L'épargne moyenne par membre s'élève à 6 278 HTG (\approx 59 CAD). Les femmes contribuent à 56,87 % du total, tandis que 21,92 % provient des jeunes, démontrant l'importance de ces groupes dans l'autonomisation financière.
- La méthodologie AVEC, adaptée aux réalités locales, a permis à plus de 50 % des membres (dont 54,88 % de femmes et 23,70 % de jeunes) d'accéder à un prêt, facilitant ainsi le développement de leurs activités économiques.
- Les femmes impliquées dans les AVEC soutenus par le projet enregistrent un bénéfice annuel de 10 à 30 % après remboursement de leurs prêts. En complément des cotisations, 42 AVEC ont bénéficié d'un crédit de production d'un montant global de 9 500 000 HTG (\approx 89 230 CAD), en partenariat avec le Bureau de Crédit Agricole (BCA).
- Financement des ENAS :
 - CPDAM a accordé 3 100 000 HTG (\approx 29 130 CAD) à 10 ENAS.
 - CAPAJ a soutenu 20 ENAS, pour un montant total de 5 428 876 HTG (\approx 51 000 CAD).
 - Deux coopératives agricoles (MOCAC et CACOMA) ont bénéficié de 1 350 000 HTG (\approx 12 680 CAD).

- 51 entreprises associatives ont obtenu un cofinancement couvrant 40 % de leurs investissements, pour un montant total de 30 265 660 HTG (\approx 284 220 CAD).
- Le projet a facilité la mise en place d'un espace de dialogue entre institutions financières, coopératives agricoles et ENAS, visant à améliorer leur coopération. Dans ce cadre, deux journées de réflexion sur le crédit agricole ont été organisées les 25 et 26 mars 2024 à Jérémie, permettant d'identifier les principaux enjeux du financement agricole. Dans la perspective du désengagement progressif du projet AVETI, trois journées de concertation ont suivi les 14, 15 et 16 août 2024, avec pour objectif d'établir un accord de principe entre les parties prenantes, garantissant une collaboration pérenne et structurée.

Résultats Clés

- 2 055 membres répartis dans 63 AVEC.
- 56,01 % de femmes et 24,72 % de jeunes parmi les membres.
- 22 des 63 groupes sont dirigés par des femmes, grâce au soutien du projet.
- Épargne collective cumulée : environ 13 901 900 HTG (\approx 130 590 CAD).
- Prêts octroyés : 1 097 microcrédits, représentant un montant total de 13 049 387 HTG (\approx 122 630 CAD) destinés au financement des activités génératrices de revenus (AGR), principalement agricoles et commerciales (majoritairement gérées par des femmes).
- 54,88 % des bénéficiaires sont des femmes et 23,70 % des jeunes.
- Crédit externe accordé aux AVEC : 9 500 000 HTG (\approx 89 230 CAD) octroyés par le Bureau de Crédit Agricole (BCA).
- Soutien aux entreprises associatives :
 - 51 entreprises associatives ont bénéficié d'un cofinancement de 40 %, soit 30 265 660 HTG (\approx 284 220 CAD).
 - Montant total des crédits décaissés par les partenaires financiers aux EnAs et aux AVEC : 23 103 876 HTG (\approx 250 394 CAD).



Facteurs de réussite

1. Adoption d'un accord de partenariat structurant

La collaboration entre coopératives agricoles, entreprises associatives (ENAS) et institutions financières a permis d'établir un cadre formel pour garantir l'accès durable aux financements et renforcer les filières agricoles locales.

2. Accès au crédit et contribution au budget familial

Le crédit via les AVEC a été un levier crucial pour le développement économique, particulièrement pour les femmes et les jeunes. Il leur a permis d'acquérir des terres, d'investir dans l'agriculture et le commerce, augmentant ainsi leurs revenus et leur autonomie financière. Cette dynamique a renforcé leur rôle économique et social au sein des ménages et des communautés.

3. Autonomie et solidarité

En plus d'accéder au financement, les femmes et les jeunes ont développé des compétences en leadership et en gestion grâce aux AVEC. Ce modèle a favorisé une plus grande solidarité communautaire, renforçant ainsi la résilience collective face aux défis économiques et climatiques.

4. Agroforesterie et adaptation au changement climatique

Le lien entre les AVEC et les Champs Écoles Paysans (CEP) a facilité l'adoption de pratiques agricoles résilientes. Le crédit a financé l'achat de semences et d'intrants favorisant l'agroforesterie, la lutte contre l'érosion et la préservation de la biodiversité. Ce modèle illustre le rôle des AVEC comme moteurs d'une transition agricole durable.

5. Une approche intégrée et innovante

Contrairement aux modèles classiques, les AVEC du projet AVETI sont directement connectées aux CEP et aux coopératives agricoles, créant une synergie unique entre financement, formation et structuration des filières. Cette approche intégrée renforce l'autonomie financière des producteurs et leur capacité à s'adapter aux défis du secteur agricole.

6. Renforcement de l'autonomie économique

En facilitant l'investissement dans des activités agricoles et non agricoles, les AVEC ont permis aux membres de diversifier leurs sources de revenus et de stabiliser leurs finances, réduisant ainsi leur dépendance aux sources de crédit informelles.

7. Investissements dans l'agriculture

L'accès au crédit a levé un obstacle majeur pour les femmes agricultrices, leur permettant d'acheter des terres, des équipements et des intrants. Ce soutien financier a été un tremplin pour leur intégration économique et leur autonomisation dans un secteur où elles rencontrent traditionnellement des freins structurels.

8. Soutien aux activités génératrices de revenus

Au-delà de l'agriculture, les AVEC ont favorisé le développement de petites entreprises, notamment dans le commerce et l'artisanat, contribuant à une économie locale plus dynamique.

9. Capacité de résilience face aux crises

Les AVEC ont joué un rôle déterminant après les cyclones et le tremblement de terre, en étant les seules structures disposant de liquidités immédiates pour répondre aux besoins urgents. Elles ont permis l'accès rapide aux semences et intrants agricoles, facilitant ainsi la relance de la production. Ce modèle démontre que les AVEC renforcent la résilience des communautés face aux chocs économiques et climatiques.

10. Un modèle à formaliser et pérenniser

Bien que les AVEC soient une réussite, leur formalisation et standardisation restent un défi pour garantir leur intégration durable au sein du système financier et coopératif agricole. Des ajustements sont nécessaires pour renforcer leur viabilité à long terme et maximiser leur impact.

Défis

1. Risque de surendettement

Bien que le crédit soit un levier essentiel de développement, la dépendance excessive à l'emprunt peut exposer les producteurs, notamment les femmes, à des risques de surendettement. Celles-ci doivent souvent jongler entre plusieurs prêts pour financer à la fois l'éducation des enfants, les besoins du ménage et le développement de leurs activités agricoles. En période de crises (mauvaises récoltes, chocs économiques, catastrophes naturelles), cette charge financière peut compromettre leur stabilité économique. L'atelier post-projet a souligné la nécessité d'un meilleur encadrement financier et de stratégies d'atténuation pour prévenir ce risque.

2. Vulnérabilité aux aléas économiques et climatiques

Les producteurs font face à des fluctuations des prix agricoles, des problèmes d'insécurité et des blocages routiers, qui entravent l'acheminement des produits vers les marchés. De plus, les chocs climatiques (cyclones, sécheresses) affectent la production et fragilisent les revenus des ménages. L'expérience post-cyclones et tremblements de terre a toutefois démontré que les AVEC étaient les seules structures disposant de liquidités pour aider les membres à surmonter ces crises.

3. Lenteur dans le décaissement des crédits

La lourdeur administrative et les processus décisionnels des institutions financières retardent le décaissement des fonds, ce qui complique la mise en œuvre des projets agricoles et entrepreneuriaux des bénéficiaires. L'amélioration des mécanismes de financement et de suivi est nécessaire pour garantir un accès plus rapide aux ressources financières.

4. Équité dans l'attribution des prêts

Tous les membres contribuent à la constitution du fonds de crédit des AVEC, mais l'attribution des montants varie en fonction du pouvoir d'achat et de la capacité de remboursement de chacun. Certains reçoivent 10 000 HTG, tandis que d'autres peuvent emprunter 25 000 HTG, ce qui peut créer des déséquilibres. Une meilleure gouvernance et des mécanismes d'ajustement des plafonds de prêts permettraient de garantir une plus grande équité et de maximiser l'impact collectif.

5. Insuffisance des fonds internes

L'épargne mobilisée par les AVEC est souvent insuffisante pour répondre à la demande croissante en crédit, notamment pour les investissements agricoles ou entrepreneuriaux. Cette limitation freine le potentiel de croissance des membres. Une solution est d'augmenter l'accès des AVEC à des financements externes, notamment via le Bureau de Crédit Agricole (BCA) et d'autres institutions partenaires, tout en assurant une gestion rigoureuse pour éviter une dépendance excessive à ces financements externes.

6. Manque de formalisation des AVEC

Bien que les AVEC jouent un rôle clé dans l'inclusion financière, leur absence de reconnaissance juridique limite leur accès aux financements institutionnels et réduit leur capacité à s'intégrer pleinement dans le système financier haïtien. Une meilleure structuration et formalisation des AVEC est essentielle pour assurer leur pérennité et leur intégration dans l'écosystème financier national.



Leçons Apprises

1. Accès au crédit pour l'expansion des activités

Le crédit accordé par les AVEC a joué un rôle déterminant dans le développement des activités productives. Les prêts ont été bien investis dans l'achat de semences, d'intrants agricoles et le recrutement de main-d'œuvre, ce qui a entraîné une augmentation significative de la productivité. Cette approche stratégique dans l'utilisation du crédit permet aux bénéficiaires de diversifier leurs sources de revenus, d'accumuler un patrimoine durable et d'atteindre l'autonomie économique.

2. Renforcement du lien social et engagement communautaire

Alcindor, l'un des bénéficiaires du projet, illustre parfaitement l'impact des AVEC et des CEP sur le développement communautaire. Grâce à son engagement actif dans ces structures, il a bénéficié d'un accompagnement financier et technique qui lui a permis de renforcer ses activités agricoles. Son parcours témoigne du rôle clé des AVEC et des CEP dans la création de dynamiques collectives, favorisant à la fois la solidarité locale et le partage des connaissances agricoles. Modèle inspirant pour les jeunes de sa communauté, Alcindor joue aujourd'hui un rôle essentiel en tant que facilitateur du développement local par l'agriculture.

3. Les AVEC améliorent les conditions de vie des ménages

Les visites de supervision conjointes et les échanges avec les membres des AVEC ont mis en évidence un impact concret sur les conditions de vie des familles. Dans un esprit de cohésion et de compréhension mutuelle, les membres ont souvent décidé d'allouer une partie du capital du groupe à des actions collectives visant à améliorer leur bien-être. Cette solidarité financière a permis à de nombreuses familles d'accéder à des soins de santé essentiels et d'augmenter le taux de rétention scolaire des enfants, réduisant ainsi la vulnérabilité économique des ménages.

Recommandations Pour le Futur

Formation en Éducation Financière : La mise en place de programmes durables de formation sur la gestion des finances est essentielle. Ces formations aident les producteurs, en particulier les femmes, à mieux gérer leurs prêts, à éviter le surendettement et à renforcer leur résilience économique.

Renforcement des Pratiques Agroforestières : Continuer à appliquer et améliorer les pratiques agroforestières enseignées par les CEP est essentiel pour garantir la durabilité des activités agricoles. AVETI et les AVEC doivent poursuivre leur soutien pour permettre à davantage de producteurs-trices d'adopter ces pratiques qui favorisent l'ARCC.

Diversification des Sources de Financement : Explorer des sources de financement alternatives, telles que des subventions ou des partenariats commerciaux, permettrait aux producteurs-trices de ne pas être exclusivement dépendants des prêts AVEC. Cela réduirait le risque de surendettement et faciliterait la réalisation de projets à long terme.

Accès à des Marchés Stables : Intégrer des coopératives formelles et rechercher de nouveaux débouchés commerciaux permettraient aux producteurs-trices de sécuriser leurs ventes et de réduire leur dépendance à des marchés locaux souvent instables.

En conclusion

L'approche d'inclusion financière adoptée par le projet AVETI a guidé les groupes d'épargne vers un objectif précis : renforcer l'agriculture pour promouvoir une économie plus prospère. La composante AVEC du projet a particulièrement réussi à permettre aux femmes d'accéder au crédit, leur offrant ainsi la possibilité de prendre leurs propres décisions pour assurer la santé et le bien-être de leurs familles.

Les AVEC sont idéalement positionnées pour offrir des crédits ouverts, répondant aux besoins diversifiés des exploitations rurales. Leur modèle repose sur une connaissance approfondie des membres, une flexibilité dans l'usage des fonds, et une gestion collective basée sur la confiance. Cette approche est particulièrement adaptée aux exploitations rurales qui combinent agriculture, commerce, et consommation dans une vision intégrée de leur économie. En soutenant cette diversité, les AVEC contribuent à renforcer la résilience et l'autonomie des exploitations, tout en répondant aux enjeux de développement durable et d'inclusion financière.



CECI